

PROGRAMME

L'amiable, c'est rentable

Dates : mercredi 31 mai 2023 de 9h à 12h.

Durée : 3h

Lieu : en distanciel.

Contenu de la formation :

1. Que sont les MARD aujourd'hui ?

- Rapide panorama des MARD et focus sur leurs spécificités communes (négociation raisonnée et écoute active)
- Réflexion comparative des MARD par rapport à la négociation/transaction classique et par rapport au contentieux

2. En quoi les MARD permettent-ils à l'avocat de développer sa relation client ?

Partage de pratiques et outils permettant à l'avocat d'accompagner différemment son client au bénéfice de leur relation.

3. En quoi les MARD permettent-ils à l'avocat de développer son activité ?

- L'avantage concurrentiel au regard des tendances du marché
- L'identité de l'avocat et son positionnement différenciant
- Les honoraires de l'avocat qui pratique les MARD

Marion Boulfroy, avocate au barreau de Paris, cabinet MBO.

Christel Wilbois-Lauzeral, avocate au barreau de Paris, cabinet CWL Avocats.

Objectifs pédagogiques :

- présenter les différents MARD et de leurs spécificités
- faire tomber les fausses croyances venant limiter le déploiement des MARD
- inciter les avocats à intégrer les MARD dans leur pratique et à s'y former.

Méthode pédagogique :

Approche pragmatique de la matière. Pédagogie favorisant l'interactivité entre participants et intervenants. Outre le tchat, des interactions avec les participants en visio seront possibles.

Prérequis :

Etre avocat.

Public visé :

Avocats.

Niveau 1 :

Acquisition des fondamentaux.

Support pédagogique :

Il sera remis en fin de formation.

Évaluation de la formation :

Un questionnaire de satisfaction sera envoyé en fin de formation.

Information et inscription :

[cliquez-ici](#)

Tarif :

Conférence financée par le **FIF-PL** (prise en charge collective), en déduction de